

Pour les 40 ans du CEDIN

Par

Marie-Françoise LABOUZ

Professeure émérite,
Université Paris-Saclay
Chaire Jean-Monnet *ad personam*



De gauche à droite : A. Darío Lara, E. Decaux, H. Thierry, M.-F. Labouz, C. Lara Brozzesi et l'ambassadeur de l'Equateur J. Cueva Jaramillo, à l'issue de la soutenance de thèse de C. Lara Brozzesi (1988)

40 ans après la création du CEDIN, ma mémoire de membre fondateur reste focalisée sur trois faits majeurs à mes yeux, prélude et fer de lance à l'accomplissement de ma carrière universitaire, poursuivie après le concours d'agrégation et mon affectation en 1990 comme professeur à l'Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines, sans pour autant me détacher des activités du CEDIN dans la mesure où l'attribution européenne d'une Chaire Jean Monnet de 1991 à 1994 à Paris X me vit poursuivre des activités d'enseignement et de recherche dans les deux Universités .

D'abord ma collaboration de 1984 à 1992 avec Brigitte Stern, alors Directrice du CEDIN, pour la tenue de colloques (voir annexes), certains organisés à la Salle Médicis ou à la Salle Clémenceau du Palais du Luxembourg :

- Le Tribunal des différends irano-américain, 1984, Cahier du CEDIN n° 1
- L'application extraterritoriale du droit économique, 1986, Cahier du CEDIN n° 3
- L'immunité d'exécution de l'Etat étranger, 1988, Cahier du CEDIN, n° 4
- Les aspects juridiques de la crise et de la guerre du Golfe, 1991, Cahier du CEDIN n° 6
- Les Accords de Maastricht et la Constitution de l'Union européenne, 1992 (sous ma direction), Cahier du CEDIN n° 7

Une collaboration tournée vers la recherche extérieure de financements, l'établissement des programmes, la confection et l'envoi des cartons d'invitation, valant laissez-passer au Sénat, puis la préparation de l'édition des Cahiers du CEDIN, avec la réunion des textes des contributeurs, la recherche et la liste des souscripteurs, les entretiens menés par Brigitte Stern et moi-même avec Nathalie Jouven, alors directrice des Editions Montchrestien.

Cette collaboration conduite dans l'amitié et la confiance fut pour moi, outre mes contributions scientifiques publiées, l'opportunité offerte d'échanges intellectuels avec de hautes personnalités : Rosalyn Higgins, Robert Badinter, Jean-Pierre Cot ; des diplomates ayant rang d'Ambassadeurs, Jacques Leprette, André Lewin ; des professeurs de renom en droit international : notamment Jean Salmon, Antonio Cassese, Djamchid Momtaz, Michel Virally, Charles Leben.

Vient ensuite dans ma mémoire du CEDIN, ma participation comme membre du Comité de rédaction de la 1^{ère} édition du Commentaire article par article de la Charte des Nations Unies (1985), initié et dirigé par les professeurs Alain Pellet et Jean-Pierre Cot, une collaboration poursuivie avec ce dernier à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, dans le cadre d'un séminaire de doctorat auquel il m'associa.

Lors de la première période du CEDIN, des missions extérieures d'enseignement et de recherche publiée me conduisirent au Canada (à Ottawa en 1988 au Congrès du Conseil canadien de droit international) et plusieurs fois dans la Province du Québec (en 1991 à la demande du ministère des Affaires étrangères pour une mission sur les industries culturelles ; au Congrès de la Société québécoise de droit international - SQDI ; au colloque conjoint de 1992 à Montréal de la SQDI et de la SFDI - Société française pour le droit international) ; mais aussi dès 1985 au colloque sur l'Antarctique de la London School of Economics sous la direction des professeurs Rosalyn Higgins et Maurice Flory ; puis à Bruxelles en 1990 au colloque international du King's College de Londres et de l'Université de Louvain, The Antarctic Environment and International Law ; en Grèce aussi en 1991 à l'Université Aristote de Thessalonique.

Ce fut aussi le début d'une collaboration fructueuse avec Daniel Turp, professeur de droit international à l'Université de Montréal (la Revue Québécoise de Droit International publie en 2021 un numéro spécial d'hommage à l'ancien président de la SQDI). Une collaboration multiple permettant aux étudiants de participer au Concours Charles-Rousseau de droit international dont Daniel Turp fut l'initiateur (j'ai présidé la finale du concours à Bruxelles en 1987) et plus tard, une collaboration continue de Daniel Turp en sa qualité d'universitaire mais aussi de député (en 1997 du Bloc québécois à la Chambre des Communes), dans le cadre de l'Université d'été que j'ai organisée et dirigée à l'Université de Montréal de 1995 à 2001, au nom cette fois de ma nouvelle université de rattachement, l'UVSQ (sous ma direction : *Intégrations et Identités Nord-américaines, vues de Montréal*, Bruylant, 2001).

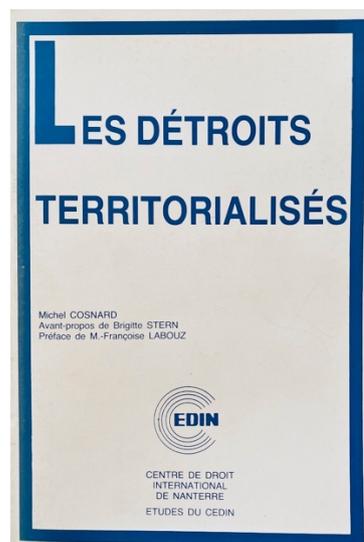
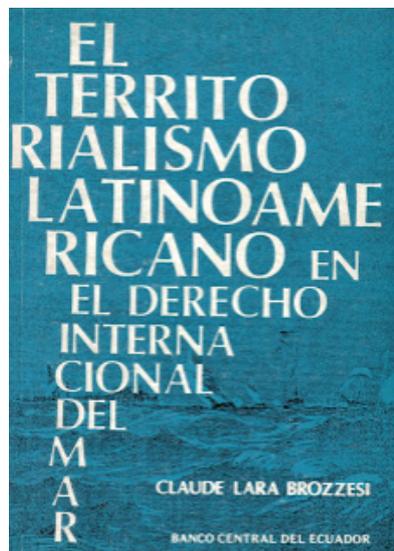
Enfin, parmi les thèses de haute qualité que j'ai dirigé à Paris X lors des premières années du CEDIN, se détachent celles de :

- Claude Lara Brozzesi : *Contribution à l'étude de l'influence normative de la doctrine latino-américaine du droit de la mer sur les politiques juridiques des Etats riverains de Pacifique Sud-Est*, 1988 (jury présidé par le professeur Hubert Thierry et thèse publiée avec ma préface par la Banque Centrale de l'Equateur sous le titre *El territorialismo latinoamericano en el derecho internacional del mar*, 1991) ;

- Laurence Burgorgue-Larsen, *L'Espagne et la Communauté européenne*, 1993, publiée aux Editions de l'Université de Bruxelles, 1995, avec l'Avant-propos de Luis Aguiar de Luque et ma préface) ;

- Jean-Marc Thouvenin, *Droit et politiques des concentrations entre entreprises dans la CEE*, 1993 ;

sans oublier les mémoires publiés par le CEDIN, notamment celui de Michel Cosnard, *Les détroits territorialisés*, Avant-Propos de Brigitte Stern, et ma préface, 1987.





LE CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL DE NANTERRE

*vous prie de bien vouloir assister au colloque qu'il organise
le jeudi 19 avril 1984 à partir de 9h30
en la salle MÉDICIS du PALAIS DU LUXEMBOURG
15, rue de Vaugirard, 75006 Paris
sur*

LE TRIBUNAL DES DIFFÉRENDS IRANO-AMÉRICAINS

coordination du colloque

Marie-Françoise LABOUZ
Maître-assistante

9h30 – 12h L'INSTITUTION DU TRIBUNAL
sous la présidence de M. B. GOLDMAN, professeur émérite à
l'Université de Paris II

- Présentation générale des accords d'Alger
par B. AUDIT, professeur à l'Université de Paris V.
- Nature juridique de l'arbitrage du Tribunal
par P. FOUCHARD, professeur à l'Université de Paris II.

14h30 – 18h LE FONCTIONNEMENT DU TRIBUNAL
sous la présidence du Juge G. de LACHARRIERE

- Réflexions sur le fonctionnement du Tribunal
par le Président P. BELLET, ancien arbitre du Tribunal.
- L'activité du Tribunal et ses développements les plus récents
par M. LEURENT, *legal adviser* auprès du Tribunal.
- La jurisprudence du Tribunal
par B. STERN, professeur à l'Université de Paris X.



LE CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL DE NANTERRE

*vous prie de bien vouloir assister au colloque qu'il organise
le mercredi 23 avril 1986 à partir de 9h
en la salle MÉDICIS du PALAIS DU LUXEMBOURG
15, rue de Vaugirard, 75006 Paris*

sur

L'APPLICATION EXTRATERRITORIALE DU DROIT ÉCONOMIQUE

coordination du colloque

Marie-Françoise LABOUZ
Maître de conférences

9h – 12h30 LES TENDANCES A L'EXTRATERRITORIALITÉ
sous la présidence de M. Prosper WEIL,
Professeur à l'Université de Paris II

**14h30 – 18h LES RÉACTIONS ET CONTRE-RÉACTIONS
A L'EXTRATERRITORIALITÉ**
sous la présidence de M. Paul LAGARDE,
Professeur à l'Université de Paris I

18h – 18h30 CONCLUSIONS GÉNÉRALES
par Mme Brigitte STERN,
Professeur à l'Université de Paris X.